



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
Du BUREAU SYNDICAL du 24 Octobre 2023
DELIBERATION N° 2023-59**

OBJET : Etude de faisabilité pour deux projets d'énergie renouvelable.

L'an deux mille vingt-trois, le 24 du mois d'Octobre, le Bureau Syndical du Territoire d'Energie GARD SMEG dûment convoqués le 12 Octobre 2023, s'est réuni à 11 heures dans la salle de réunion du Territoire d'Energie GARD SMEG, sous la présidence de Monsieur Aimé CAVAILLE, 1^{er} Vice-Président, assurant exceptionnellement la Présidence de la séance, le Président étant empêché.

Monsieur Christophe ZARAGOZA est élu Secrétaire de Séance

Délégués	Communes	P	A	Procuration	
Roland CANAYER	MOLIERES CAVAILLAC			X	à M. Aimé CAVAILLE
Aimé CAVAILLÉ	ALES	X			
Joseph BLANCHER	LES PLANS	X			
Annick CHOPARD	VAUVERT	X			
Lionel JEAN	CORCONNE		X		
Frédéric ESCOJIDO	NIMES	X			
François ABBOU	PEYROLLES		X		
Jean-Luc CHAPON	UZES		X		
Elian PETITJEAN	ST MICHEL D'EUZET	X			
Maxime COUSTON	BAGNOLS SUR CEZE		X		
Patrick DELEUZE	CHAMBORIGAUD	X			
Christophe ZARAGOZA	LEDENON	X			
Patrick DE GONZAGA	LA ROUVIERE	X			
Jean-Paul BOYER	SERVIERS LABAUME	X			
Pascal PEYRIERE	CHUSCLAN	X			
Jack VERRIEZ	MIALET	X			
Lucas FAIDHERBE	ST JULIEN DE LA NEF	X			
Frédéric FORTE	FOURNES		X		
Nathalie FABIE	ST SIFFRET	X			
Aline BASTIDA	GARONS	X			
Maurice BLACHAS	GENERAC	X			
Alain FOISSE	ST PRIVAT DES VIEUX		X		
Sébastien KUBANI	SOUSTELLE				
Gilles TRINQUIER	AIGREMONT	X	X		
André MEREL	ANDUZE			X	à M. Jack VERRIEZ
Gilles COLOMBIER	ROQUEMAURE		X		
Christian ANDRE	CAVEIRAC	X			
		17	8	2	

P = présent - A = absent -excusés - Pro = procuration

Nombre de Membres en exercice	: 27
Nombre de Membres présents	: 17
Nombre de votes exprimés	: 19

Le quorum étant atteint, le Bureau syndical peut valablement délibérer.

Les enjeux du changement climatique et de la raréfaction des ressources d'énergies fossiles au niveau planétaire se traduisent par des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de consommation d'énergie mais aussi d'augmentation de la part des énergies renouvelables et de récupération dans les consommations d'énergie.

Etude de faisabilité pour deux projets d'énergie renouvelable - PAGE 2

Dans cette perspective, il est proposé de réaliser, dans le cadre d'une opération pilote, une étude de faisabilité sur deux projets d'énergie solaire présentés par les communes d'ALLEGRE LES FUMADES et ST HILAIRE DE BRETHMAS :

- ALLEGRE LES FUMADES

Il s'agit d'un projet en toiture sur la mairie. La commune souhaite une installation en autoconsommation individuelle avec revente du surplus (environ 25-30 kWc).

- ST HILAIRE DE BRETHMAS

C'est un projet en toiture ou ombrière au niveau du village proche de la mairie. La commune souhaite une installation en autoconsommation collective patrimoniale.

En parallèle de ce projet la commune de ST HILAIRE DE BRETHMAS souhaite évaluer la faisabilité de réaliser des ombrières photovoltaïques sur les parkings de la mairie et de l'école.

Ces deux études de faisabilité devront répondre aux attentes suivantes :

- Définir l'implantation des panneaux solaires sur la toiture ou en ombrières ;
- Définir la puissance optimisée de l'installation selon le mode d'utilisation ;
- Définir la rentabilité économique du projet sur 20 ans en profitant de l'obligation d'achat ;
- Des explications détaillées des démarches juridiques selon le mode d'implantation choisi.

Les frais d'études seront supportés pour 50 % par les communes et 50 % par le Syndicat.

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- **ACCEPTÉ** le lancement des études de faisabilité des projets mentionnés ;
- **VALIDÉ** la répartition financière ;
- **AUTORISÉ** Monsieur Le Président ou son représentant légal à signer tout acte utile à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme





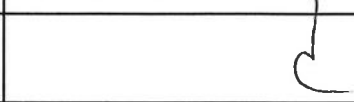
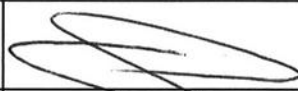






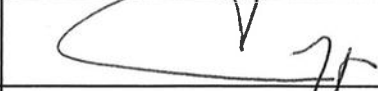

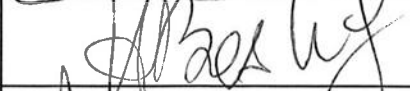
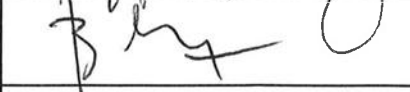



**Pour le Président empêché
Le 1^{er} Vice-Président
Aimé CAVAILLE**

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>

REUNION DE BUREAU SYNDICAL, MARDI 24 OCTOBRE 2023 à 11h00
SALLE DES CEVENNES, LOCAUX DU TE GARD - SMEG

NOM	FONCTION	SIGNATURE
Roland CANAYER	Président du TE GARD - SMEG	
Aimé CAVAILLÉ	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Joseph BLANCHER	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Annick CHOPARD	Vice-Présidente du TE GARD - SMEG	
Lionel JEAN	Vice-Président du TE GARD - SMEG	Excuse'
Frédéric ESCOJIDO	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
François ABBOU	Vice-Président du TE GARD - SMEG	Excuse'
Jean-Luc CHAPON	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Elian PETITJEAN	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Maxime COUSTON	Vice-Président du TE GARD - SMEG	 Excuse'
Patrick DELEUZE	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Christophe ZARAGOZA	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Patrick DE GONZAGA	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Jean-Paul BOYER	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Pascal PEYRIERE	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Jack VERRIEZ	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Christian ANDRÉ	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Aline BASTIDA	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Maurice BLACHAS	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Gilles COLOMBIER	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Nathalie FABIÉ	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	

**REUNION DE BUREAU SYNDICAL, MARDI 24 OCTOBRE 2023
SALLE DES CEVENNES, LOCAUX DU TE GARD - SMEG**

Envoyé en préfecture le 25/10/2023

Reçu en préfecture le 25/10/2023

Publié le

NIMES

ID : 030-200039543-20231024-2023_59-DE



NOM	FONCTION	SIGNATURE
Lucas FAIDHERBE	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Alain FOISSE	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	EXCUSÉ
Frédéric FORTÉ	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	EXCUSÉ
Sébastien KUBANI	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
André MEREL	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	(P) J. VERRIEZ
Gilles TRINQUIER	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	